

10^{ÈME} OPEN INTERNATIONAL DE GOLF

DU CAMEROUN

du 05 au 11 mai 2019



MODALITÉS DE PARTICIPATION



PRÉAMBULE

La **Fédération Camerounaise de Golf (FECAGOLF)** annonce la **10^{ème} édition de l'Open International de Golf du Cameroun (OIGC)** qui se déroulera du **Dimanche 05 mai au Samedi 11 mai 2019** sur le parcours du **Golf Club de Yaoundé**.

L'**OIGC** est agréé par *Le Royal and Ancient Golf of St Andrews (R&A)*, organisé par la **FECAGOLF** sous la tutelle du Ministère des Sports et de l'Education Physique (**MINSEP**), avec le soutien du Comité National Olympique et Sportif du Cameroun (**CNOSC**).

L'**OIGC** s'adresse aux golfeurs jouant sur le territoire camerounais, membre d'un club affilié à la Fédération Camerounaise de Golf ou titulaire d'une licence de la FECAGOLF conformément à la loi n° **2018/014 du 11 juillet 2018** portant organisation et promotion des activités physiques et sportives au Cameroun, ainsi qu'à tous les golfeurs étrangers, titulaires d'une licence de Golf d'une fédération affiliée au R&A.

L'**OIGC** contribue **au développement du golf au Cameroun**, au rayonnement du sport camerounais aux niveaux sous régional, africain et international. Il a vocation à permettre une meilleure connaissance du Golf, de son histoire, de sa tradition et de ses valeurs.

L'**OIGC** contribue **à la promotion de la culture camerounaise** dans sa diversité, à la fraternité régionale et internationale en permettant de découvrir le Cameroun, ses traditions, son savoir-faire, tout en s'enrichissant de la culture et de l'expérience de nos invités.

L'**OIGC** contribue **aux objectifs de développement durable (ODD) n°3** (bonne santé et bien-être), **n°4** (éducation de qualité), **n°5** (égalité entre les sexes), **n°15** (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres), et **n°16** (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable).

L'**OIGC - 2019** regroupent cinq compétitions:

1. **Le Pro-AM d'ouverture** le Dimanche 05 mai 2019 ouvert aux professionnels (obligatoires) et aux amateurs sur invitations ;
2. **Le Challenge Caddies**, le lundi 06 mai 2019, ouvert à tous les caddies exerçant dans les clubs de golf installés au Cameroun. Les trois meilleurs de ce tournoi sont automatiquement inscrits au Tournoi Pro ;
3. **Le Tournoi Pro**, les 8, 9, 10 & 11 mai 2019, réservé aux professionnels et qui se joue en **stroke play** sur 4 jours avec un CUT au soir du deuxième jour ;
4. **Le Tournoi Enfants**, le 08 mai 2019 ;
5. **Le Tournoi Amateur** les 10 & 11 mai 2019, **en stroke play net** sur deux jours, pour les 1^{ère} et 2^{ème} séries Messieurs et 1^{ère} série Dames, et en **stableford net** sur un jour pour les Juniors et la série Mixte Messieurs et Dames.

MODALITÉS DE LA COMPÉTITION

1. Les présentes modalités de la compétition et le formulaire d'inscription constituent un engagement conclu entre chaque participant et la Fédération Camerounaise de Golf ayant son siège social au 295, rue 1810 a Miniprix Bastos BP 35091 Yaoundé, République du Cameroun.
2. Il est mis en place une Commission Sportive de l'OIGC, co-présidée par les responsables du Sport Amateur et du Sport Professionnel de la Fédération Camerounaise de Golf. Les capitaines des Jeux et les membres des Commissions Sportives des clubs affiliés à la Fédération sont membres de cette Commission et doivent être présents ou représentés à chaque réunion.
3. L'OIGC se jouera conformément aux Règles de Golf approuvées par le R&A et les Règles locales édictées par La Commission Sportive de l'OIGC.
4. La Commission Sportive de l'OIGC est chargée de valider les inscriptions, d'approuver les Règles Locales applicables pendant l'Open, établir et communiquer les résultats des compétitions de l'Open, et enfin de statuer sur les éventuels litiges. Les décisions de la Commission sportive seront sans appel.
5. Tous les joueurs sont soumis aux dispositions de la politique antidopage de la Fédération Internationale de Golf dont les détails et la liste des substances et des méthodes interdites sont disponibles sur le site de la Fédération Internationale de Golf (www.igf.com).
6. Les tenues et les chaussures de golf sont obligatoires pour tous les joueurs. Le port de jeans de n'importe quelle couleur est formellement interdit. Le respect de l'Etiquette et de la courtoisie sur le parcours sont de rigueur. Tout manquement sera sanctionné par la disqualification du joueur concerné.
7. Les voiturettes sont interdites. Tous les joueurs doivent marcher aussi bien pendant les tours conventionnels de l'Open qu'au cours de leurs parties d'entraînement. Une dérogation exceptionnelle ne peut être accordée que par la Commission sportive de l'OIGC.
8. Pour les professionnels, l'Open se joue en *stroke play* sur 72 trous, du mercredi 08 mai au samedi 11 mai. Le CUT interviendra au terme du deuxième jour, soit le jeudi 09 mai, retenant les meilleurs qui continueront le tournoi les Vendredi 10 et Samedi 11 mai. Le *Prize Money*, fonction du classement, figure dans le Tableau de Répartition de la Dotation ci-après.
9. Pour les professionnels, en cas d'égalité à la première place au terme des 72 trous, un *play off* aura lieu pour désigner le vainqueur de l'Edition 2019. Il se déroulera d'abord sur les trois derniers trous, 16, 17 et 18. Puis, si c'est nécessaire, sur le dernier trou jusqu'à ce que la décision se fasse.

10. En cas d'ex æquo, les primes sont additionnées et divisées par le nombre d'ex æquo
11. Pour les amateurs, l'inscription n'est acceptée que pour les joueurs ayant un Handicap (hcp) inférieur ou égal à 36 (Index 36.4) au 30 avril 2019 conformément au mode de calcul du handicap de la FECAGOLF. Cet hcp d'entrée sera considéré pour toute la durée de l'OIGC 2019.
12. Pour l'OIGC, les amateurs sont classés dans 4 séries fonction du hcp et 3 Catégories tenant compte de l'âge des participant.

4 séries : classement en net dans chaque série

- 1) Messieurs : 1^{ère} série (hcp<15.5), et 2^{ème} série (hcp 15.5 – 24.4), *Stroke play*
- 2) Dames : 1^{ère} série (hcp<18.5) – *Stroke play*
- 3) Mixte : Messieurs hcp entre 24.5 – 36.4, Dames hcp entre 18.5 – 24.5, *Stableford*

3 catégories : classement en *stableford* net uniquement

- 4) Seniors : Mixte, Messieurs et Dames de 60 ans et plus – *Stableford*
- 5) Juniors : Mixte, âge de 12 à 16 ans - *Stableford*
- 6) Enfants : Mixte pour un âge compris entre 05 ans et 11 ans.

13. Chaque joueur peut être classé dans une série et une catégorie en fonction de son âge. Si il est primé en série et dans sa catégorie d'âge, les prix sont cumulables. A l'exception des enfants, les plots de départ sont ceux de la série (fonction du hcp) comme indiqué sur la carte de score.
14. Les 1^{ère} et 2^{ème} séries jouent le vendredi 10 et/ou le samedi 11 mai. Seule la meilleure carte sera prise en compte dans le classement en net (tenant compte du hcp) de chacune des séries la formule de jeux étant le *Stroke play*.
15. La série mixte jouera exclusivement le vendredi 10 mai 2019 pour un classement en *stableford* net. Les enfants jouent le mercredi 08 mai 2019 selon des répartitions qui seront fonction du nombre d'inscrits.
16. Les résultats définitifs seront proclamés au soir du samedi 11 mai, lors de la soirée de Gala offerte aux participants par le Comité d'Organisation de l'OIGC 2019.
17. En cas d'égalité, les Amateurs seront classés en fonction du meilleur retour sur les neuf (09) derniers trous, puis des six (6) derniers trous, des trois (3) derniers trous et si besoin est, du dernier trou jusqu'à ce que la décision se fasse.
18. Chaque joueur devra confirmer sa participation par courriel à l'adresse d'un des membres de la Commission Sportive de l'OIGC 2019, à l'adresse email de la Fédération Camerounaise de Golf ou par inscription sur le babillard indiqué du Golf Club de Yaoundé, au plus tard le 04 mai 2019.

Répartition de la dotation en 2016 pour 24 joueurs maximum ayant passé le CUT - Tournoi Pro

Rang	Montant en FCFA	Montant en Euro	Montant en USD	Coefficient de répartition	Montant effectivement distribué en FCFA	Montant versé Trésor Public en FCFA	Montant versé à la PGACAM en FCFA
1	6 500 000	10 000	11 000	0,428131535	5 525 000	715 000	260 000
2	3 250 000	5 000	5 500	0,214065768	2 762 500	357 500	130 000
3	1 625 000	2 500	2 750	0,107032884	1 381 250	178 750	65 000
4	812 500	1 250	1 375	0,053516442	690 625	89 375	32 500
5	462 250	711	782	0,030446739	392 913	50 848	18 490
6	325 000	500	550	0,021406577	276 250	35 750	13 000
7	260 000	400	440	0,017125261	221 000	28 600	10 400
8	195 000	300	330	0,012843946	165 750	21 450	7 800
9	162 500	250	275	0,010703288	138 125	17 875	6 500
10	150 000	231	254	0,009879959	127 500	16 500	6 000
11	140 000	215	237	0,009221295	119 000	15 400	5 600
12	130 000	200	220	0,008562631	110 500	14 300	5 200
13	125 000	192	212	0,008233299	106 250	13 750	5 000
14	120 000	185	203	0,007903967	102 000	13 200	4 800
15	115 000	177	195	0,007574635	97 750	12 650	4 600
16	110 000	169	186	0,007245303	93 500	12 100	4 400
17	105 000	162	178	0,006915971	89 250	11 550	4 200
18	100 000	154	169	0,006586639	85 000	11 000	4 000
19	95 000	146	161	0,006257307	80 750	10 450	3 800
20	90 000	138	152	0,005927975	76 500	9 900	3 600
21	85 000	131	144	0,005598643	72 250	9 350	3 400
22	80 000	123	135	0,005269311	68 000	8 800	3 200
23	75 000	115	127	0,004939979	63 750	8 250	3 000
24	70 000	108	118	0,004610647	59 500	7 700	2 800
TOTAL	15 182 250	23 357	25 693	1	12 904 913	1 670 048	607 290

Fixation du CUT: De manière générale, le CUT est la moitié du champs de joueurs participant à l'OIGC. Toutefois, il pourrait être fixé selon les modalités ci-après:

1/ Si le champs de joueurs est inférieur ou égal à 30, le CUT est sera fixé à 15 joueurs maximum y compris les exaequo

2/ Si le champs de joueurs de l'OIGC est compris entre 31 et 36 joueurs, le CUT se situera entre 15 et 18 joueurs maximum y compris les exaequo

3/ Si le champs de joueurs de l'OIGC est compris entre 37 et 42 joueurs, le CUT se situera entre 18 et 21 joueurs maximum y compris les exaequo

4/ Sinon le CUT, se situera entre 21 joueurs et 24 maximum y compris les exaequo

Devise de paiement: est la devise locale, le **FCFA**. les conversions en EURO et en Dollar US ne sont données qu'à titre indicatif

Impôts sur les revenus non commerciaux: un prélèvement de 11% sera effectué sur les gains distribués conformément à la législation en vigueur

Contribution à l'Association des Golfeurs Professionnels au Cameroun (PGACAM): une retenue de 4% sera effectué sur les gains distribués

19. Les droits d'inscriptions pour Professionnels sont de 115 Euros (75 000 FCFA).

20. Les droits d'inscription pour Amateurs figurent sur le tableau ci-dessous et donnent droit aux prestations suivantes :

1. La licence 2019 – 2020* avec un numéro d'entrée à la flotte FECAGOLF de CAMTEL**
2. Un Polo Adidas Dray fit aux couleurs de la 10^{ème} Édition et des sponsors = 55 000
3. Un droit de participation à la cérémonie d'ouverture au GCY le 05.11.2019 = 10 000
4. Une entrée à la soirée de Gala de remise des prix = 20 000
5. Aux cartes du parcours pour la durée de la compétition = 10 000

*Le prix de la licence est fonction de différentes catégories, **Sous réserve des conditions exigibles par CAMTEL

À l'exception de la carte de parcours qui ne peut être délivrée qu'avec le *package entry fee* mentionné à la rubrique inscription du tableau ci-dessous, et qui est nécessaire pour participer à la compétition amateur, toutes les autres prestations peuvent être fournies individuellement aux tarifs indiqués, ceux-ci étant indicatifs dont susceptibles de modifications.

Série	Messieurs		Dames	Mixte (Messieurs & Dames)	Juniors	Enfants	Seniors
	1ère Série	2ème série	1ere Série	Mixte	> 12 ans et <16ans	> 5 ans et < 11 ans	> 60 ans
Hcp	0 - 14.4	14.5 - 24.4	0 – 18,4	D : 18,5 – 36,4 M : 24.5 - 36.4	Tout	Tout	Tout
Formule	Strokeplay	Strokeplay	Strokeplay	Stableford	Stableford	Stableford	Stableford
Classement	Net	Net	Net	Net	Net	Net	Net
Prix	3 premiers	3 premiers	3 premiers	3 premiers	3 premiers	3 Premiers	3 premiers
Prix Spéciaux	Meilleur Brut Messieurs et Meilleur Brut Dames						
	Plus long Drive Messieurs & Plus long Drive Dames						
	Meilleure Approche Mixte						
Inscription (FCFA)	50 000	50 000	50 000	40 000	20 000	10 000	40 000

21. Toutes les inscriptions sont soumises à l'approbation de la Commission Sportive de l'OIGC 2019 qui se réserve le droit de disqualifier tout concurrent ayant fait une fausse déclaration sur son Formulaire d'Inscription, voire d'accepter puis de refuser une inscription sans avoir à la justifier

22. Pour chaque joueur professionnel inscrit et notamment ceux qui se sont acquittés des droits d'inscription et qui ont confirmé leur participation dans les délais impartis par la Commission sportive de l'OIGC, un retrait non avisé 72h avant le début de la compétition, ou une absence non signalée entraînent le retrait définitif de sa participation pour la compétition sans possibilité de remboursement. Des exceptions pourront être faites en cas de maladie sur présentation d'un certificat médical, ou pour d'autres circonstances particulières à la discrétion de la Commission Sportive.
23. La FECAGOLF réalisera une couverture médiatique et une publicité pour l'OIGC 2019, avant, pendant, autour et après l'Open, via la presse écrite et à travers des diffusions dans les médias audio-visuels. En signant le Formulaire d'Inscription de l'OIGC 2019 et en acceptant les termes et les modalités de participation, chaque participant attribue à la FECAGOLF le droit à vie et à travers le monde, de faire usage, de modifier, d'exposer et de reproduire (et d'autoriser d'autres personnes à le faire) dans tous les médias (presse, radio, télévision, Internet ou autre), qu'ils soient connus ou à venir, à des fins commerciales et / ou à d'autres fins à leurs discrétions respectives, toutes les photos, couvertures, enregistrements, et toute autre reproduction de chaque participant réalisés au cours de ou en relation avec l'OIGC 2019 (y compris, sans limitation, au cours des parties d'entraînement ou lors des tours conventionnels) sans compensation pour le concurrent ou les héritiers, successeurs, exécuteurs, administrateurs ou ayants droit du concurrent. Le participant attribue également le droit d'utiliser et de reproduire leur nom, voix, image et documents biographiques de quelque manière que ce soit, maintenant ou plus tard par la Fédération Camerounaise de Golf dans le but de promouvoir le championnat et tous les championnats ultérieurs, sans compensation pour le concurrent ou l'héritier, successeurs, exécuteurs, administrateurs ou ayants droit du concurrent, y compris dans les cas où il peut inclure le logo d'un tiers ou d'un sponsor ou mécène du championnat ou tout championnat ultérieure ou d'autres activités entreprises par la Fédération Camerounaise de Golf.
24. La Fédération Camerounaise de Golf se réserve le droit de modifier ces modalités de participation y compris le Formulaire d'Inscription.

Contacts - Sites - Adresses utiles

Fédération Camerounaise de Golf

295, rue 1810, Miniprix Bastos

BP 35091 Yaoundé - République du Cameroun

Tel : 2 22 20 49 68 Email camergreen.golf@yahoo.fr Site web: www.fecagolf.com

Comité de l'Open International de Golf du Cameroun

M. PENDA Justin: Golf Club de Yaoundé

677 50 64 80 justheopenda@hotmail.fr

M. ATANGANA Christophe: Golf Club de Yaoundé

699 71 62 03 - atangananc@yahoo.fr

M. ANANGA Christian: Golf Club de Yaoundé

677 70 40 12 - ako99@yahoo.fr

Mme. LANCESSEUR Hélène Golf Club de Yaoundé

697 59 54 04 - oelemva@yahoo.fr

M. GHANDI Francis: Golf club de Kribi

699 50 31 21 - f.gandhi@kribigolf.com

M. POISSONET Christian: Golf Club de Likomba

cpoissonnet@cfao.com

M. BATENG Nazaire: Practice de Douala - DTN

699 92 12 90 - golfpracticdouala@yahoo.fr